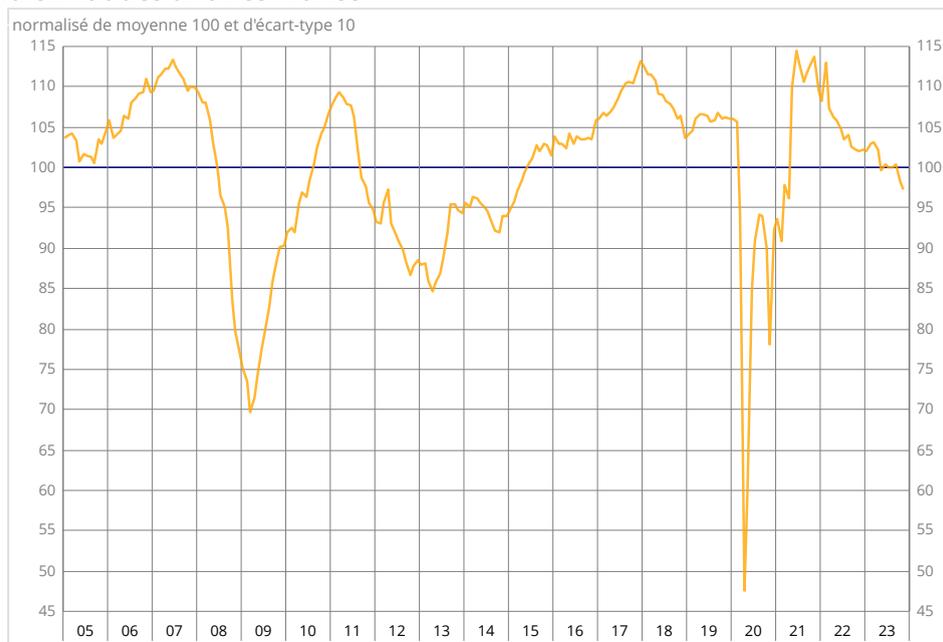


En novembre 2023, le climat des affaires se dégrade pour le deuxième mois consécutif

En novembre 2023, le climat des affaires en France se dégrade de nouveau. L'indicateur qui le synthétise, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands, perd un point par rapport à octobre. À 97, il s'éloigne donc de sa moyenne de longue période (100). Cette dégradation résulte notamment de la détérioration de la situation conjoncturelle dans le commerce de gros et de détail.

Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee

Dans l'industrie comme dans les services, le climat des affaires est stable en novembre : au niveau de sa moyenne de longue période dans les services, et juste au-dessous dans l'industrie. Il recule en revanche dans le bâtiment, principalement du fait de la dégradation du solde d'opinion sur l'évolution à venir des effectifs.

Dans le commerce de détail (y compris commerce et réparation d'automobiles), le climat des affaires se détériore de nouveau par rapport à octobre, pénalisé par le recul du solde d'opinion sur les intentions de commandes. Enfin, dans le commerce de gros, l'indicateur bimestriel de climat des affaires se replie nettement par rapport à septembre, sous l'effet du recul des soldes d'opinion concernant les ventes passées et les intentions de commandes.

Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

	Jul. 23	Août 23	Sept. 23	Oct. 23	Nov. 23
Indicateurs du climat des affaires					
France	100	100	100	98	97
Industrie	101	97	99	99	99
Bâtiment	105	106	105	103	102
Services	102	102	101	100	100
Commerce de détail *	106	105	103	98	96
Commerce de gros	92		94		90
Emploi	106	102	105	103	101

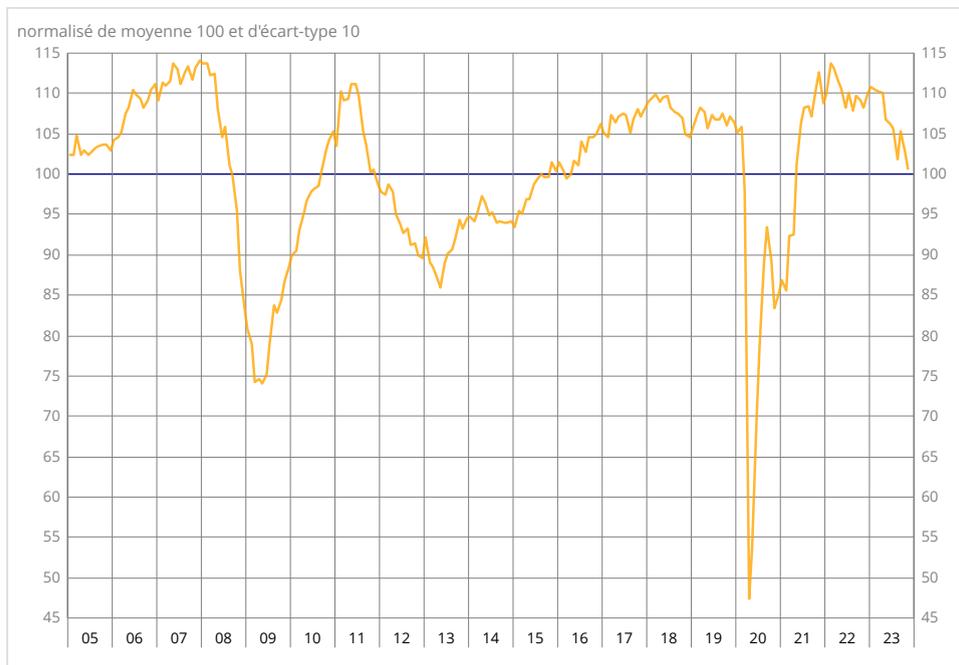
* y compris commerce et réparation d'automobiles

Sources : Insee, enquêtes de conjoncture

Le climat de l'emploi se dégrade aussi de nouveau

En novembre 2023, l'indicateur synthétique de climat de l'emploi recule, pour le deuxième mois consécutif. À 101, il perd deux points et se situe à peine au-dessus de sa moyenne de longue période (100). Cette baisse résulte en grande partie de la diminution du solde d'opinion concernant l'évolution à venir des effectifs dans les services (hors agences d'intérim).

Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee

Révisions

L'indicateur synthétique de climat de l'emploi d'octobre 2023 est révisé à la baisse d'un point, tandis que l'indicateur sectoriel de climat des affaires dans l'industrie de ce même mois est révisé à la hausse d'un point. Ces révisions s'expliquent principalement par l'intégration de réponses tardives d'entreprises. Les autres indicateurs synthétiques de climat ne sont pas révisés (après arrondi).

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros) et le bâtiment. Il est construit à partir de 30 soldes d'opinion issus de ces enquêtes. L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Les enquêtes dans l'industrie, l'industrie du bâtiment, le commerce de détail et le commerce et la réparation d'automobiles et les services font partie du programme européen harmonisé d'enquêtes de conjoncture, financé en partie par la Commission européenne.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 26 octobre et le 20 novembre 2023.

Prochaine publication : le 21 décembre 2023 à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier
ISSN 0151-1475